LABEL SUBSIDIUM / PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

La confiance se construit par les actes.

Une démarche de labellisation pour évaluer et reconnaître la cohérence éthique des organisations.

Vos engagements se traduisent-ils dans les décisions, les relations de travail et les impacts de votre activité ? Le dispositif SUBSIDIUM confronte les intentions aux pratiques et aux preuves, dans un périmètre défini.

Rendre vos engagements lisibles

Faire reconnaître, après une évaluation et une décision favorables, des pratiques documentées auprès de vos équipes et de vos parties prenantes.

Regarder votre fonctionnement réel

Croiser les regards du terrain, du management, de la direction et des parties prenantes pertinentes. Examiner des décisions concrètes et la manière dont les responsabilités sont exercées.

S’inscrire dans une progression suivie

Identifier les points forts et les écarts, expliciter les engagements de progrès et rendre compte de leur évolution selon les modalités du règlement.

Un référentiel, trois capacités observées.

Le socle éthique porte notamment la dignité, le bien commun et la responsabilité. La lecture environnementale, sociale et de gouvernance est croisée avec T.M.S. : transversalité des échanges, mutualité des relations et subsidiarité des décisions.

L’apprentissage collectif complète cette lecture : comment l’organisation comprend-elle les effets de ses décisions et fait-elle évoluer ses pratiques ?

UN PARCOURS EXIGEANT / DES RESPONSABILITÉS DISTINCTES

Évaluer avec rigueur. Décider avec indépendance.

01 Candidature et périmètre

Préciser les activités, les entités et les enjeux concernés, puis convenir du cadre d’évaluation.

02 Évaluation et audit

Examiner les preuves, croiser les entretiens et observer les pratiques. Des mises en situation éclairent la qualité du dialogue et de la décision.

03 Rapport et décision

L’auditeur présente des constats argumentés. Le comité de certification de SUBSIDIUM LAB statue selon le règlement : attribution, conditions, report ou refus.

04 Suivi des engagements

Le maintien et l’usage du label sont soumis aux règles de suivi, de renouvellement, de suspension, de retrait et de recours du dispositif.

L’indépendance protège la valeur du label.

Le conseil accompagne ; l’auditeur indépendant évalue ; le comité de SUBSIDIUM LAB décide. Une prestation d’accompagnement ne garantit pas l’attribution du label.

Une articulation avec votre démarche RSE / ESG

Les constats peuvent contribuer à documenter certains enjeux ESG. Leur utilisation pour un reporting ESRS doit être examinée selon les exigences applicables. Le label ne vaut pas attestation de conformité CSRD et ne remplace pas l’assurance du reporting de durabilité.

Étudions votre projet de labellisation.

ÉCHANGEONS SUR VOTRE PROJET →

trolle.ludovic@outlook.fr | ethique-management.fr

Version de présentation pour relecture. Niveaux, conditions, calendrier et frais à confirmer dans le règlement et la proposition applicables. Référentiel et décision : SUBSIDIUM LAB AISBL. Opérateur technique et administratif prévu : SUBSIDIUM Technologies SRL.